

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion portant ajournement de la Chambre, aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement étant censée avoir été présentée.

[Français]

LES ÉDIFICES PUBLICS—DÉMOLITION DE L'ANCIEN ÉDIFICE DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, la question que je désire soulever ce soir—je suis heureux de voir que le ministre des Travaux publics (M. McIlraith) est à son siège—a trait à l'adjudication du contrat pour la démolition de l'ancienne Imprimerie nationale, ce qui a semé des doutes dans l'esprit de la population de Hull et de la région.

En effet, le président de *Thibault Lumber* déclarait au journal *Le Droit*, mercredi le 8 mars, que le gouvernement fédéral, le ministre des Travaux publics en particulier, faisait tout simplement un don de \$50,000 à la compagnie *Cohen & Cohen* qui a obtenu le contrat pour la démolition de cet édifice.

Or, à la suite de cette déclaration de M. Thibault qui, entre parenthèses, est président d'une entreprise de Hull qui se spécialise dans la démolition d'édifices depuis 35 ans, le ministre des Travaux publics a déclaré au représentant du journal *Le Droit* d'Ottawa:

Ceux qui avaient le temps et qui étaient compétents ont été invités.

Cela veut dire que les autres entrepreneurs de la région ou de l'extérieur n'avaient pas le temps et surtout n'étaient pas compétents. Ceux qui ont été invités à soumissionner pour un contrat d'environ \$100,000—c'est *Cohen & Cohen* qui ont obtenu le contrat pour \$92,777—sans que la demande soit faite publiquement, par la voix des journaux, sont: *Hugh Grant Limited* d'Ottawa, \$99,000; *Teperman and Sons Ltd.* (Ottawa), \$102,420; *Greenspoon Bros. Ltd.* (Toronto), \$115,000; *Palmer Levitan Ltd.* (Hull), \$117,200 et *Hurdman Bros. Ltd.* (Ottawa), \$119,750.

Monsieur l'Orateur, je demande au ministre des Travaux publics s'il n'y avait pas, à ce moment-là, des entrepreneurs canadiens-français qui auraient pu soumissionner en même temps? Quelle réaction le ministre aurait-il eu de la part des entrepreneurs de langue anglaise s'il avait demandé à des soumissionnaires de langue française seulement de soumissionner pour la démolition de l'ancienne, de la vieille Imprimerie nationale?

Je crois qu'il y a là pure et simple «discrimination». Un autre point: on a dit dans la région qu'on a demandé à quelqu'un de To-

ronto? A-t-on demandé à des gens de Montréal? A-t-on demandé à des compagnies de Hull de présenter des soumissions pour la démolition de l'ancienne Imprimerie nationale? Non.

Monsieur l'Orateur, quand M. Thibault prétend qu'il aurait pu faire les travaux de démolition pour \$50,000, soit à meilleur compte que ce qu'il en coûte actuellement au gouvernement, ceci laisse des doutes dans l'esprit de la population. Est-ce qu'on a manigancé à même les fonds publics pour jouer à la «politicaillerie»? Est-ce que les entrepreneurs en question sont des amis personnels du ministre des Travaux publics? Est-ce que ces compagnies se sont entendues entre elles pour que ce soit la maison *Cohen & Cohen* qui ait le contrat à \$50,000 ou \$40,000 plus élevé que d'autres auraient pu le faire? Est-ce qu'il y a là possibilité d'un don à la caisse électorale du parti libéral de l'honorable ministre des Travaux publics? Est-ce que les compagnies ne se sont pas entendues entre elles, par exemple, pour se distribuer \$4,000 ou \$5,000 chacune et laisser à *Cohen & Cohen* le contrat, l'octroi du contrat pour la démolition de cette Imprimerie nationale?

Monsieur l'Orateur, je crois qu'il y a «discrimination» dans ce cas-là. Et quand nous voyons dans les autres journaux du même temps, le 3 mars—un autre ici, le 24 février—pour des pécadilles, pour des niaiseries, que le ministère des Travaux publics demande des soumissions pour des travaux de \$2,000 ou \$3,000 et que ces demandes de soumissions paraissent dans le *Progrès de Hull* à deux reprises: soumissions pour l'enlèvement de rebus et de cendres du laboratoire d'essai du ministère des Travaux publics, pour vider les poubelles, on se demande ce qui se passe. Et pour l'installation d'extincteurs chimiques, édifice Hunter, on demande des soumissions. Mais, pour démolir un édifice au coût de \$92,777, le ministre répond:

On a ensuite vérifié la stabilité financière de chacune de ces compagnies.

Est-ce que cela veut dire que ces six compagnies, seules, ont une stabilité financière? Le ministre sait fort bien que s'il avait demandé par voix des journaux, par voix publique, des soumissions pour la démolition de la vieille Imprimerie, peut-être que 15, 20 entrepreneurs auraient soumissionné. A ce moment-là, je ne fais pas de «discrimination», moi, que ce soit un Anglais, que ce soit un Français, que ce soit un Juif, que ce soit un Ukrainien, peu importe! Le plus bas soumissionnaire doit faire les travaux, à moins qu'il ne soit pas solvable. Cela ne prend pas trois semaines pour connaître la solvabilité d'un entrepreneur, le ministre le sait, ses fonctionnaires n'ont